2. Facteurs influençant le choix de l'intervention

Programme actuel

Charge de travail (nombre moyen de cours par session, etc.)

Modalités d'évaluation (travaux écrits, nature des examens - essais, exposés, réponses à choix multiple, etc.)

Existence de stages

Habiletés engagées dans ce programme*

Profil de l'étudiant

Forces cognitives et personnelles, défis*

Stratégies d'étude, gestion du temps*

Stratégies d'apprentissage*

Compétences en informatique

Compétences dans la langue d'enseignement

Fonctionnement actuel de l'étudiant

Situation scolaire (temps partiel, contrat de réussite, remise en question de son orientation scolaire, etc.)

Situation personnelle (retour aux études, sur le marché du travail, soutien familial d'enfants à charge, etc.)

Situation psychologique (augmentation de l'anxiété, baisse de la motivation, etc.)*

Situation médicale (maladie de Crohn, etc.)*

Hygiène de vie (sommeil, alimentation, consommation, etc.)

Niveau d'autonomie

Interventions antérieures et actuelles

Prise de médication

Suivis personnalisés (tutorat, accompagnateur, etc.)

Mesures de soutien antérieures

Condition d'efficacité des mesures de soutien (l'octroi de temps supplémentaire est utile pour l'étudiant seulement lors des examens avec réponses à développement, etc.)

Aspect raisonnable de la mesure de soutien accordée*

* Certaines dimensions peuvent nécessiter l'intervention d'un autre spécialiste (p. ex. : conseiller en orientation, médecin, neuropsychologue, orthophoniste, orthopédagogue, psychologue, responsable du programme ou enseignant).

Références

Macé, A.L., & Landry, F. (2012). Efficacité des mesures de soutien chez les populations émergentes en situation de handicap au postsecondaire : ce que la recherche nous dit! Rapport Final. Montréal : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Macé, A.L., & Rivard, M.P. (2013). Pratiques des services d'aide à l'apprentissage auprès des nouvelles populations en situation de handicap dans les établissements postsecondaires. Rapport Final. Montréal : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Bourassa, M. et Tousignant, M.C. (2009). Vers l'élaboration d'un service d'adaptation scolaire qui engage toute la communauté autour de la réussite éducative des étudiants du collégial ayant un trouble d'apprentissage ou un problème de santé mentale. Recherche subventionnée par le MELS.

Chouinard, J. & Tremblay, M. (2013). Modèle des « fonctions d'aide » une catégorisation des aides technologiques, RÉCIT national en adaptation scolaire et le CRISPESH -CCSI, Montréal.

Références additionnelles

Site: matransition.com - hyperlien: http://www.matransition.com/

Présentation de l'espace Interordres sur le site du CAPRES – hyperlien : http://www.uquebec.ca/capres/Interordre-Montreal.shtml

Traduction des documents en anglais sur le même site



Outil clinique Interordres – volet 2

Aide au plan d'intervention pour les nouvelles populations en situation de handicap au niveau postsecondaire :

- Un répertoire de mesures de soutien adaptées aux nouvelles populations.
- **2.** Une liste de facteurs qui influencent le choix de l'intervention auprès de l'étudiant.

Anne-Laure Macé, Ph.D. Marie-Pier Rivard, M.A.

2013

Projet Interordres version du 12 juillet 2013 Projet Interordres version du 12 juillet 2013 Projet Interordres version du 12 juillet 2013

Aide au plan d'intervention pour les nouvelles populations en situation de handicap au niveau postsecondaire

Présentation de l'outil

Le présent outil vise à optimiser la pratique des intervenants travaillant auprès des nouvelles populations (comprenant le trouble déficitaire de l'attention/hyperactivité, le trouble d'apprentissage, le trouble envahissant du développement et le trouble de santé mentale) au niveau postsecondaire. Il a été développé dans le cadre d'un projet du comité Interordres et tient compte de recherches scientifiques antérieures et des pratiques des intervenants postsecondaires québécois.

Il est présenté sous forme d'une liste de vérification, ce qui le rend complémentaire aux outils déjà utilisés dans les différents établissements (p. ex.: questionnaires d'accueil). En considérant la composition variée des équipes dans les services d'intégration québécois, nous avons mis l'accent sur le type de soutien plutôt que sur le type de spécialistes. Tous les intervenants peuvent ainsi plus facilement implanter l'outil dans leur structure respective.

Cet outil s'inscrit dans une <u>approche personnalisée et multidisciplinaire</u>, dans laquelle le choix des mesures de soutien varie non seulement selon le trouble, mais également selon des défis académiques variés et changeants qui influencent les besoins et la situation de handicap de l'étudiant. Aussi, selon cette approche, il n'est pas étonnant de voir deux étudiants ayant obtenu le même diagnostic avec un plan d'intervention différent. Le plan d'intervention s'élabore autour d'une identification des besoins spécifiques de chaque individu et repose sur la collaboration entre les spécialistes internes (voire externes) à l'établissement.

L'outil comporte deux parties indissociables :

- 1) un répertoire de mesures de soutien adaptées aux nouvelles populations et qui vise à élargir l'éventail des mesures de l'intervenant et à le familiariser avec des mesures alternatives qui pourraient être appliquées dans certaines situations. Ce répertoire devrait permettre également de réduire les oublis et de maintenir une trace du soutien proposé. Une version Excel est d'ailleurs disponible pour faciliter le suivi au fil des sessions, lors d'un changement d'établissement ou d'une transition cégep-université (cette version est disponible sur le site internet : www.uquebec.ca/capres/Interordre-Montreal). Certaines mesures, qui ont fait l'objet d'une validation scientifique pour une des populations cibles, ont également été annotées. Rappelons toutefois que la validation empirique d'une mesure ne justifie pas son application systématique auprès de tous les étudiants de cette population suivie dans le service.
- 2) une liste de facteurs qui influencent la situation de handicap de l'étudiant et qui, par conséquent, modulent le choix des mesures. Ces facteurs sont regroupés en 4 dimensions : le programme de l'étudiant, le profil de l'étudiant, le fonctionnement actuel, les interventions antérieures. Il s'agira notamment de répondre à certaines questions qui vont orienter l'intervention :
 - Est-ce que certains aspects du profil cognitif et personnel de l'étudiant peuvent entraver sa réussite dans son programme d'études actuel? Y a-t-il des moyens pour y remédier?
 - Est-ce que le fonctionnement actuel de l'étudiant augmente sa situation de handicap? Si oui, y a-t-il des moyens d'en réduire l'impact?
 - L'étudiant a-t-il eu des interventions antérieures? Ont-elles été efficaces? Si oui, quelles ont été les conditions d'efficacité de ces mesures?
 - Est-ce que les mesures favorables à la réussite scolaire de l'étudiant sont justes et raisonnables? En d'autres termes, est-ce que l'application d'une mesure n'entrave pas l'évaluation des compétences demandées dans le cours ou dans le programme?

1. Répertoire des mesures de soutien au postsecondaire pour les nouvelles populations

Mesures de soutien aux études et à l'assistance en classe	
Mesures de soutien – personnes	
Accès à un preneur de notes	
Aide dans les communications avec les enseignants (c)	
Aide de la part d'une personne en classe (enseignant, accompagnateur, étudiant en techniques d'éducation, etc.)	

u education, etc.)	
Mesures de soutien – matériel (voir fonctions d'aide en italique, entre chevrons)	
Accès à un système de traitement de texte durant les apprentissages « Édition de texte » ¹	
Accès à un correcteur d'orthographe et de grammaire (b) « Révision-correction »	
Accès à un correcteur d'orthographe pour les mots inconsistants (b, dyslexie de surface ou mixte) « Révision-correction d'un mot ayant une forme phonologique en sa forme conventionnelle »	
Accès à un système de prédiction orthographique qui produit une liste de mots à partir des premières lettres écrites « Prédiction orthographique selon un procédé de correspondance orthographique ou phonologique »	
Accès à un logiciel adapté à l'analyse du contenu d'un texte (p. ex. : marqueur de relation, répétitions, phrases sans verbe, etc.) (b) « Révision-analyse linguistique »	
Accès à un dictionnaire électronique (de mots, synonymes, antonymes, conjugaisons, etc.) (b) « Dictionnaire »	
Accès à un recueil numérisé des règles de grammaire « Grammaire »	
Accès à un logiciel adapté pour lire et surligner les passages lus (a, b) « Rétroaction vocale par synthèse vocale » et « Mise en évidence du mot lu »	
Accès à un logiciel de reconnaissance vocale qui convertit un message vocal en texte numérique (b) «Écriture vocale / Reconnaissance ou dictée vocale »	
Utilisation d'un outil permettant l'enregistrement de la voix de l'enseignant ou de l'étudiant en format sonore numérique (b) « Note vocale / Enregistrement de la voix »	
Accès à un outil permettant une prise de note vocale et écrite simultanément « Prise de note numérique et vocale »	
Accès à un logiciel permettant l'élaboration de cartes conceptuelles durant l'étude « Idéation des Idées »	
Accès à un outil favorisant la synthèse d'un texte à partir d'un repérage des concepts clés « Résumé de texte »	
Accès à un logiciel qui permet de convertir une carte conceptuelle en plan de rédaction et inversement « Conversion du plan de rédaction d'un mode graphique en un mode séquentiel »	
Accès à un outil de gestion des horaires et de planification de l'étude (agenda papier ou électronique, systèmes d'alarme, etc.) (a)	
Accès à un outil de stockage des informations (clés USB, web)	
Utilisation de transparents pour annoter des textes dans les manuels scolaires	
Accès à une calculatrice durant les apprentissages	
Disponibilité des notes de cours et des présentations électroniques (PowerPoint)	
Disponibilité des textes en mode audio	_
Disponibilité des textes à lire quelque temps avant le début des cours	

Mesures de soutien – adaptation	
Regroupements d'équipes favorisant l'intégration (c)	
Variation des formules pédagogiques (apprentissage par problèmes, empirique ou par l'exemple, etc.) (a, b)	

Mesures de soutien – programme	
Adaptation de la durée du programme d'études, p. ex. : temps additionnel pour le terminer (a, b, c)	
Substitution d'un cours par un autre	

¹ La terminologie proposée pour les fonctions d'aide technologique en lecture et écriture est issue du modèle de M. Tremblay et J. Chouinard (2013). La liste des logiciels, applications mobiles et web associées à ces fonctions est disponible sur les sites internet du Récit en adaptation scolaire et de l'AQICESH.

Suivi personnalisé aux études (selon le type de soutien et la structure de l'établissement, par différents intervenants (API, éducateur, orthophoniste, orthopédagogue, psychologue, tuteur, etc.) et pouvant prendre plusieurs formes (atelier, suivi individuel, tutorat, parrainage, etc.)	
Soutien aux stratégies d'étude et à l'autorégulation (planification de session, utilisation de l'agenda, etc.) (a, c)	
Soutien aux stratégies d'apprentissage (gestion du style apprenant, etc.) (a)	
Soutien dans l'utilisation de logiciels (b)	
Soutien à la compréhension de textes (recherche d'informations, fiches synthèse, etc.) (b)	
Soutien à l'écrit (structuration de la pensée à l'écrit, optimisation de la prise de notes, etc.)	
Soutien lors de travaux en équipe	
Suivi régulier des rencontres (hebdomadaires/mensuelles)	

Mesures de soutien relatives à l'évaluation	
Mesures de soutien – évaluation	
Temps supplémentaire aux examens (a, b)	
Segmentation de l'examen en plusieurs fois	
Espace distinct dans la salle d'examen (en petits groupes ou seul) (a, b)	
Réduction des distractions dans la salle d'examen (étudiant placé loin de la sortie et des couloirs, utilisation de bouchons ou d'écouteurs, etc.)	
Accès à un système de traitement de texte lors de l'examen « Édition de texte »	
Accès à un correcteur d'orthographe et de grammaire (b) « Révision-correction »	
Accès à un logiciel adapté pour lire et surligner les passages lus (a, b) « Rétroaction vocale par synthèse vocale » et « Mise en évidence du mot lu »	
Accès aux autres fonctions d'aide technologique citées précédemment (voir section « Mesures de soutien – matériel »)	
Collaboration spécifique entre le personnel enseignant et le service, afin de déterminer les modalités optimales (travaux alternatifs, etc.)	
Médiation durant l'examen (aide à la compréhension des consignes, aux stratégies de vérification des réponses, à la gestion du stress)	

Suivi personnalisé relatif à l'évaluation	
Soutien en gestion des stratégies relatives à la réalisation des travaux et à la préparation aux	
examens	

Mesures de soutien personnel (selon le type de soutien par différents intervenants (conseiller en orientation, psychologue, éducatrice spécialisée, etc.) et pouvant prendre plusieurs formes (atelier, suivi individualisé, etc.)	
Soutien en orientation de carrière	
Soutien en information scolaire et professionnelle	
Soutien psychologique (gestion du stress, réduction des affects dépressifs, etc.)	
Soutien en résolution de problèmes personnels	
Soutien à l'intégration sociale, suivi psychosocial (c)	
Soutien à la gestion des finances	

Légende: présence d'appuis empiriques soutenant l'utilité de la mesure auprès des étudiants postsecondaires ayant un: a) TDA/H, b) TA, c) TED, d) TSM (Macé et Landry, 2012), La catégorisation des mesures présentées est issue des travaux de Bourassa et Tousignant (2009).

Projet Interordres version du 12 juillet 2013 Projet Interordres version du 12 juillet 2013 Projet Interordres version du 12 juillet 2013